



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 3 décembre 2025

Délibération n° VI-DEL-2025-111

Date d'affichage : 4 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 21

Votants : 28

Objet : Mise à disposition des salles communales – Règlement intérieur

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
Mme	Sana	AABIBOU	Conseillère municipale
M.	Medhi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Franck COENNE représenté par Mme Elisabeth DELAGE, M. Patrick JULISSON représenté par Mme Paola LEROY, Mme Sabah AÏD représentée par M. Joël NOLLEAU, Mme Nathalie PABOUDJIAN représentée par M. Jean-Michel JOSSO, M. Joseph ZOGBA représenté par Mme Françoise PYBOT, M. Dramane KEÏTA représenté par M. Gilbert DALLERAC.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Maïram SY, Kadiatou LY, Isabelle TRAN QUOC HUNG, MM. Fouad EL M'KHANTER Grégoire TURLOTTE, Tarik MEZIANE, Jacques CORBEL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20251210-VI-DEL-2025-111-DE
Date de télétransmission : 12/12/2025
Date de réception préfecture : 12/12/2025

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission de stratégie financière et fonctions support en date du 1^{er} décembre 2025,

Vu la délibération n°VI-DEL-2022-090 du 1^{er} décembre 2022, relative à la mise en place de conventions cadres et règlements intérieurs pour la location de salles communales,

Vu la délibération n°VI-DEL-2023-058 du 27 juin 2023 relative à la tarification des salles communales,

Considérant la nécessité de régulariser et règlementer de manière uniforme l'utilisation des salles communales mises à disposition, par une convention cadre et un règlement intérieur unique,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la mise en place d'un formulaire de demande de réservation, de la convention cadre unique et déclinable, du règlement intérieur des salles communales ainsi que d'un formulaire d'état des lieux à joindre à chaque location afin de sensibiliser les preneurs au respect du matériel,
- Dit que M. le Maire, ou son représentant, sont autorisés à modifier le formulaire de demande de réservation et la convention cadre unique sans en modifier le sens général,
- Dit que M. le Maire, ou son représentant, sont autorisés à signer lesdits documents.

Pour le Maire empêché
Marie-Claude GIRARDEAU
1ère Adjointe au Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : 15 DEC. 2025 et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20251210-VI-DEL-2025-111-DE
Date de télétransmission : 12/12/2025
Date de réception préfecture : 12/12/2025